

PORTANT COMPOSITION DES JURYS D'EXAMEN DES MASTERS-
ANNEE UNIVERSITAIRE 2018-2019

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu l'article L613-1 du Code de l'Education,

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au Diplôme National de Master,

Vu l'Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne,

ARRETE

Article 1 :

La composition des jurys d'examen des masters en Economie de l'Ecole d'Economie comme suit :

**1^{ère} année de Master Droit, Economie, Gestion
Mention : Economie du Développement
Parcours : Analyse Economique du Développement**

Membres du jury :

Samuel GUERINEAU, Président du jury, MCF
Jean-Louis COMBES, Vice-président du jury, PU

Semestre 1 et 2

Cécile BATISSE, MCF
Florent BRESSON, MCF

**1^{ère} année de Master Droit, Economie, Gestion
Mention : Economie du Développement
Parcours : Analyse de Projets de développement**

Membres du jury :

Samuel GUERINEAU, Président du jury, MCF
Jean-Louis COMBES, Vice-président du jury, PU

Semestre 1 et 2

Cécile BATISSE, MCF
Florent BRESSON, MCF

1^{ère} année de Master Droit, Economie, Gestion
Mention : Economie du Développement
Parcours : Développement Durable

Membres du jury :

Pascale MOTEL-COMBES, Président du jury, PU
Sonia SCHWARTZ, Vice-président du jury, PU

Semestre 1

Anne VIALLEFONT, MCF
Bertrand LAPORTE, MCF
Sébastien MARCHAND, MCF

Semestre 2

Bity DIENE, MCF
Jean-François BRUN, MCF
Sébastien MARCHAND, MCF

1^{ère} année de Master Droit, Economie, Gestion
Mention : Economie du Développement
Parcours : Finances Publiques

Membres du jury :

Bertrand LAPORTE, Président du jury, MCF
Jean-François BRUN, Vice-président du jury, MCF

Semestre 1

Anne VIALLEFONT, MCF
Pascale MOTEL-COMBES, PU
Sébastien MARCHAND, MCF

Semestre 2

Bity DIENE, MCF
Sonia SCHWARTZ, PU
Sébastien MARCHAND, MCF

1^{ère} année de Master Droit, Economie, Gestion
Mention : Economie du Développement
Parcours : Economie de la Santé

Membres du jury :

Anne VIALLEFONT, Président du jury, MCF
Bity DIENE, Vice-président du jury, MCF

Semestre 1

Bertrand LAPORTE, MCF
Pascale MOTEL-COMBES, PU
Sébastien MARCHAND, MCF

Semestre 2

Jean-François BRUN, MCF
Sonia SCHWARTZ, PU
Sébastien MARCHAND, MCF

1^{ère} année de Master Droit, Economie, Gestion
Mention : Economie du Développement
Parcours : Development Economics

Membres du jury :

Pascale MOTEL-COMBES, Président du jury, PU
Jean-François BRUN, Vice-président du jury, MCF

Semestre 1 et 2

Anne VIALLEFONT, MCF
Simone BERTOLI, PU
Damien CUBIZOL, MCF

1^{ère} année de Master Droit, Economie, Gestion
Mention : Economie du Développement
Parcours : Economie Territoriale

Membres du jury :

Sébastien MARCHAND, Président du jury, MCF
Cécile BATISSE, Vice-président du jury, MCF

Semestre 1

Anne VIALLEFONT, MCF
Bertrand LAPORTE, MCF
Pascale MOTEL-COMBES, PU

Semestre 2

Jean-François BRUN, MCF
Sonia SCHWARTZ, PU
Bity DIENE, MCF

2^{ème} année de Master Droit, Economie, Gestion
Mention : Economie du Développement
Parcours : Analyse Economique du Développement

Membres du jury :

Alexandru MINEA, Président du jury, PU
Jean-Louis COMBES, Vice-président du jury, PU

Semestre 3 et 4

Théophile AZOMAHOU, PU
Samuel GUERINEAU, MCF
Claudio ARAUJO, MCF
Sonia SCHWARTZ, PU

2^{ème} année de Master Droit, Economie, Gestion
Mention : Economie du Développement
Parcours : Analyse de Projets de développement

Membres du jury :

Claudio ARAUJO, Président du jury, MCF
Jean-Louis COMBES, Vice-président du jury, PU

Semestre 3 et 4

Samuel GUERINEAU, MCF
Francesca MARCHETTA, MCF

2^{ème} année de Master Droit, Economie, Gestion
Mention : Economie du Développement
Parcours : Développement Durable

Membres du jury :

Pascale MOTEL-COMBES, Président du jury, PU
Sonia SCHWARTZ, Vice-président du jury, PU

Semestre 3 et 4

Jean-Louis COMBES, PU
Jean-François BRUN, MCF

2^{ème} année de Master Droit, Economie, Gestion
Mention : Economie du Développement
Parcours : Finances Publiques

Membres du jury :

Bertrand LAPORTE, Président du jury, MCF
Jean-François BRUN, Vice-président du jury, MCF

Semestre 3 et 4

Ekrame BOUBTANE, MCF
Sonia SCHWARTZ, PU
Stéphane CALIPEL, MCF

2^{ème} année de Master Droit, Economie, Gestion
Mention : Economie du Développement
Parcours : Economie de la Santé

Membres du jury :

Anne VIALLEFONT, Président du jury, MCF
Bity DIENE, Vice-président du jury, MCF

Semestre 3

Jean-François BRUN, MCF
Martine AUDIBERT, Directrice de recherche au CNRS

Semestre 4

Jean-François BRUN, MCF
Ekrame BOUBTANE, MCF
Mary-Françoise RENARD, PU

2^{ème} année de Master Droit, Economie, Gestion
Mention : Economie du Développement
Parcours : Development Economics

Membres du jury :

Pascale MOTEL-COMBES, Président du jury, PU
Jean-François BRUN, Vice-président du jury, MCF

Semestre 3 et 4

Mary-Françoise RENARD, PU
Florent BRESSON, MCF

2^{ème} année de Master Droit, Economie, Gestion
Mention : Economie du Développement
Parcours : Economie Territoriale

Membres du jury :

Sébastien MARCHAND, Président du jury, MCF
Cécile BATISSE, Vice-président du jury, MCF

Semestre 3 et 4

Emilie CALDEIRA, MCF
Bertrand LAPORTE, MCF

2^{ème} année de Master Droit, Economie, Gestion
Mention : Economie du Développement
Parcours : Gestion de la Politique Economique

Membres du jury :

Michaël GOUJON, Président du jury, MCF
Catherine ARAUJO-BONJEAN, Vice-président du jury, Chargé de recherche CNRS

Semestre 3 et 4

Samuel GUERINEAU, MCF
Martine AUDIBERT, Directrice de recherche au CNRS

2^{ème} année de Master Droit, Economie, Gestion
Mention : Economie du Développement
Parcours : Maîtrise d'Ouvrage pour le Développement

Membres du jury :

Michaël GOUJON, Président du jury, MCF
Samuel GUERINEAU, Vice-président du jury, MCF

Semestre 3 et 4

Sébastien MARCHAND, MCF
Camille MALHERBET, Responsable pédagogique – AFD VAL CEFEB
Simon GOUTNER, Responsable pédagogique – AFD VAL CEFEB

Article 2 :

Le Directeur Général des Services de l'Université Clermont Auvergne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 19/12/2018

Le Président de l'Université Clermont Auvergne

Le Directeur Général des Services

François PAGUIS

Mathias BERNARD

- Transmis au contrôle de légalité le

21 DEC. 2018

- Publié le **21 DEC. 2018**

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.